

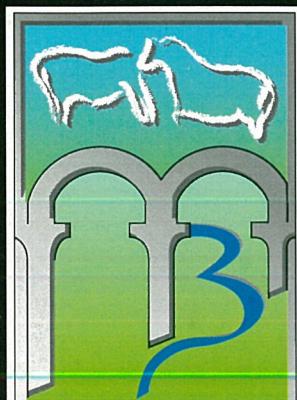
Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Conseil municipal du 4 février ...	p 2
Les actes administratifs	p 3
Conteneurs à verre et autour	p 3
Yvonne Trigeaud	p 3
Proverbes de mars	p 3
A pas contés	p 4
Carnaval 2011	p 5
70 ans du foot	p 6
Loto et leurs de l'ADMR	p 6
Sentiers de la Boëme	p 7
Bibliothèque.....	p 7
Didier WOLF expose.....	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda mars.....	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 306
MARS
2011



Mouthiers sur Boëme



Public studieux pour P.A.G. de la MJC ! Photo Alain PORTE

EFFECTIF SCOLAIRE À LA BAISSE

En 1995, sous la menace de fermeture de notre quatrième classe de maternelle, nous avions rencontré l'inspection d'académie et pu justifier d'éléments concrets pour maintenir le poste de professeur d'école (natalité, nouvelles constructions, etc...)

En 2002, nous avons du cesser d'accueillir en maternelle les enfants de PLASSAC afin de ne pas surcharger nos quatre classes. Dans le même temps, nous avions également limité les inscriptions monastériennes aux élèves de trois ans.

En effet, pour les créations de poste, l'inspection académique ne prend en compte ni les enfants de moins de trois ans, ni ceux des communes extérieures.

Depuis trois ans, nous constatons une baisse récurrente d'inscription à l'école due à plusieurs phénomènes :

- les jeunes couples monastériens quittent la région pour mutation professionnelle ou tout simplement pour trouver du travail

- l'accès au premier emploi stable a lieu de plus en plus tard (études plus longues, insertion dans le monde professionnel de plus en plus difficile)

- l'accession à la propriété suit le même phénomène et se fait de plus en plus tard, les nouvelles constructions sont pour la plupart, réalisées par des couples 35/40 ans dont les enfants fréquentent le collège

Ainsi, nous avions prévu en 2010, un effectif de 97 élèves pour 4 classe (24,25 par classe)

Nous n'avons en fait que 91 élèves présents dont 6 de moins de trois ans (22,8 par classe)

Pour la rentrée prochaine, nous espérons 85 élèves dont 10 de moins de trois ans (21,3 par classe). Nous n'avons à ce jour aucun élément concret pour éviter la fermeture de la quatrième classe ; les naissances enregistrées à l'état civil permettront à peine le maintien du nombre d'élèves actuel ; les enfants des nouveaux arrivants fréquentent déjà le collège ou le lycée.

Il est bien évident que l'inspection d'académie reste à notre écoute et que si nous avions un changement de situation probant d'ici la rentrée prochaine, notre quatrième classe serait maintenue.

Nous pourrions penser qu'un regroupement avec les communes de l'intercommunalité limiterait le problème ; il n'en est rien. Notre crainte est que cela soit appliqué prochainement et nous verrions alors le cumul des effectifs scolaires de l'intercommunalité entraîner des fermetures de poste.

Nous nous sommes toujours battus pour des causes justes ; nous n'engagerons pas cette année d'action pour défendre notre quatrième classe ; nous n'avons aucun élément pour le faire, il en va de notre crédibilité pour d'éventuelles interventions justifiées dans le futur. L'important n'est-il pas que le nombre d'élèves par classe ne soit pas trop élevé pour travailler dans de bonnes conditions ? Ce sera le cas sur nos trois classes à la rentrée.

Le Maire

Cécile FORGERON

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2011

Présentation des activités

Communauté de Communes

Le président de la CDC Charente Boëme Charraud, accompagné des vice-présidents : Mme Évelyne CHEMIER, MM Denis DUROCHER et Henri MIRault a présenté au Conseil Municipal les activités de la communauté de communes qui regroupe 7 communes pour 11 000 habitants et qui compte 27 délégués.

Il a également présenté les projets en matière de réforme territoriale, Schéma de Cohérence Territoriale, fibre optique, économie, industrie, animations, environnement, intergénération, productions agro-écologiques, déchets, réseau médiathèque, ...

Bulletin municipal

Suite à l'appel public à concurrence, quatre imprimeries ont déposé leur meilleure offre pour la réalisation du bulletin municipal en quadrichromie.

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'imprimerie ABC de l'Isle d'Espagnac pour un prix de revient à la page de 0,75€ HT (pour un 8 pages) et 1€ HT (pour un 12 pages).

Utilisation des bus communaux

Le Conseil Municipal décide de porter à 0,60 € /km la participation des associations communales utilisatrices des bus communaux.

Frelons asiatiques

Le Conseil Municipal décide de mettre à disposition des administrés un insecticide à base végétale pour la destruction des frelons asiatiques.



Madame le Maire a remis la médaille d'honneur communal à Francine Barbot
Photo Alain PORTE

tions, arrêtés).

Le Conseil accepte la proposition du SDITEC (Syndicat départemental informatique) consistant en l'installation d'un logiciel et sa maintenance pour un montant de 90 € TTC/an.

Médiathèque - maîtrise d'œuvre

Mme le Maire informe le conseil municipal que la commission d'appel d'offres a retenu la candidature de 7 architectes sur les 17 offres reçues. Il sera maintenant demandé à ces 7 candidats de présenter une offre chiffrée.

Marchés de Pays

Quatre marchés (au lieu de 5 initialement prévus) seront programmés sur la commune du 14 juillet au 24 août 2011 (tous les 15 jours) de 18 h à 22 h.

Le coût pour la commune s'élèverait à environ 1000 €.

Commission des finances

La commission des finances se réunira les 23 février et 14 mars à 18 h 30 pour la préparation des budgets primitifs 2011.

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal

VENDREDI 2 AVRIL 20 H 30

Formation secourisme
Le Conseil municipal accepte le devis de l'AFSEC pour le recyclage en matière de secourisme, des assistantes de la crèche familiale. Le devis s'élève à la somme de 550 € HT pour 10 personnes pour une formation de 6 heures.

REDA (REDaction des Actes administratifs)
La nouvelle réglementation impose aux communes un nouveau mode de rédaction des actes administratifs des communes (délibéra-



JEUDI 17 et 31 MARS

LES ACTES ADMINISTRATIFS

La vie communale est pleine de décisions qui organisent la vie publique et collective locale. Elles formulent ainsi le droit et doivent être portées à connaissance des administrés de différentes manières.

Ainsi chaque délibération du Conseil municipal portant sur un sujet circonscrit doit faire l'objet d'une publicité particulière.

Une des raisons d'être, et de durer, de notre bulletin municipal est d'informer chaque foyer monastérien du travail et des décisions du conseil municipal.

Mais la loi a prévu d'autres moyens dont certains ont un caractère obligatoire.

L'affichage sur des panneaux réservés à cet effet sur les murs extérieurs de la mairie permet à tout citoyen de s'informer à tout moment.

Il existe aussi un registre des délibérations qui consigne, conseils après conseils, l'ensemble des décisions prises lors de ces réunions.

Les nouvelles dispositions votées par le législateur et le ministère de l'intérieur, en charge des collectivités locales, imposent un nouveau formalisme qui tient aux moyens électroniques d'enregistrement et de publicité.

Par ailleurs, le Maire arrête régulièrement des décisions mettant en oeuvre les décisions collectives, ou bien découlant des pouvoirs assurés au nom de l'Etat. Ceci porte aussi bien en matière d'urbanisme et de circulation, de protection des populations...

Ces actes administratifs font eux aussi l'objet d'une publicité via l'affichage sur les panneaux municipaux de la mairie.

CONTENEURS À VERRE

Il est rappelé à tous que le verre doit être déposé DANS les conteneurs prévus à cet effet, et non à côté.

Leurs contenants (cartons, poches,...) doivent être récupérés par leurs propriétaires et non laissés sur place à côté des conteneurs par exemple.

PRINTEMPS DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

2 et 3 avril

Pierre-henri PIRON
La Combe au Roi
accueillera sur rendez-vous de 13 à 18 H
visite d'une éco-construction



Mars t'oi un peu !

Quand mars fait avril,
Avril fait mars.

Autant de gelées en mars,
Autant de rosées en avril.

A mars poudreux,
Avril pluvieux.

Brouillard en mars,
Gelée en mai.

Le soleil de mars,
Donne des rhumes tenaces.

Pluie de mars,
Ne vaut pas pissee de renard.

Quand mars bien mouillé sera,
Beaucoup de fruit cueillera.

Mars venteux
Vergers pommeux.

Des fleurs qui s'ouvrent en mars
On n'en a que le regard.

C'est en mars que que le printemps chante
Et que les rhumatismes augmentent.

Autant de brouillard en Mars,
autant d'orages en été.

Quand en mars il tonne, l'amande est bonne.

Mardi 8 février,
Madame Yvonne TRIGEAUD s'est éteinte.
Ancienne directrice de l'école de MOUTHIERS pendant 15 ans environ, elle avait commencé sa carrière en Tunisie. Revenue en France, elle est nommée dans la Sarthe où elle perd son mari.
Elle obtient enfin un poste en Charente ce qui la rapproche de sa Dordogne natale, d'abord à Jurignac puis en 1971 à Mouthiers où elle restera jusqu'en 1985.

Elle laissera partout le souvenir d'une institutrice et d'une directrice ferme mais bienveillante aimée de ses élèves et appréciée de ses collègues.
Attentive aux autres, c'est elle qui sera à l'origine de la création du Comité du Secours Populaire de Mouthiers.

A l'heure de la retraite, elle est retournée à Allemans où elle a retrouvé un petit groupe de « copines d'école » qu'elle va entraîner dans ses activités chorale, yoga, voyages, randonnées.

Tous ceux qui l'ont côtoyée garderont d'elle le souvenir d'une personne dynamique, aimable et souriante, toujours disponible.

Raymonde RIVET.



MOUTHIERS à PAS CONTES

« Un spectacle vivant mettant en scène le Patrimoine et l'Histoire de la Commune, le samedi 2 juillet 2011 en soirée. »
Nous vous l'avons annoncé dans le dernier « Vivre à Mouthiers »

Pour vous présenter ce projet, nous vous invitons à une soirée le **17 mars à 20H30** à la Mairie.

L'histoire de votre village vous intéresse ? (Que vous soyez anciens, ou nouveaux habitants de Mouthiers) Vous pourrez intervenir sur ce qui vous sera proposé et vous impliquer dans le projet selon vos talents ou tout simplement vos envies. L'histoire de Mouthiers est riche, les sites superbes, et ceux qui y vivent ont du talent pour les mettre en valeur. Contact **MJC 05 45 67 84 38**

samedi 12 mars à partir de 15 h à PLASSAC et VOULGÉZAC

samedi 12 mars à partir de 16 h à VOEUIL ET GIGET

vendredi 18 mars à partir 13 h 45 à SIREUIL,

TROIS-PALIS et CHAMPMILLON

samedi 19 mars à partir de 14 h à CLAIX

vendredi 25 mars à partir de 14 h 45 à ROULLET,
SAINT-ESTEPHE

samedi 26 mars à partir de 17 h à MOUTHIERS

Détail du samedi 26 mars à Mouthiers

16 h 30 : maquillage (place du champ de foire)

17 h : rendez-vous (place du champ de foire)

mise en scène et animation autour du cirque

départ du défilé (direction le champ de foire, la maison de retraite, la place de la gare et l'église)

bataille de confettis

19 h : jugement de Monsieur Carnaval

19 h 30 : apéritif enfants offert (terrain de boules)

19 h 45 : apéritif adultes

20 h 30 : REPAS FESTIF

ANIMATION MUSICALE (salle Gilles Ploquin)

adultes 12 € - enfants 5 €

menu : ronde de crudités - poulet Yassa - riz - crème renversée

Réservation EFFERVESCENTRE (05 45 67 84 38)

avant le 18 mars

ou Anne-Marie COOLEN (06 13 21 36 81)

LOTO ET JOURNÉE FLEURS DE L'A.D.M.R.

L'ADMR de Mouthiers, Claix, Plassac-Rouffiac, Vœuil et Giget et Voulgézac organisent son **LOTO ANNUEL le SAMEDI 19 MARS 20 h 30 salle Gilles Ploquin MOUTHIERS**

De nombreux lots vous attendent dont le 1er : un bon d'achat d'une valeur de 300 €.
Toute l'équipe, bénévoles et salariés vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2011.

L'ADMR Charente organise **samedi 19 mars une journée fleurs**

vaste opération départementale de communication et de promotion des activités d'aide aux familles, aux personnes âgées et handicapées. Les associations locales se mobilisent pour vendre des bouquets de fleurs à tous ceux qui soutiennent l'action de l'ADMR. Cette manifestation menée par les bénévoles et les salariés du mouvement vise deux objectifs :

- sensibiliser un large public aux

nécessités du maintien à domicile - grâce aux bénéfices effectués, permettre à l'association de réaliser des actions complémentaires ou innovantes en faveur des plus démunis.

Une vente d'orchidées aura lieu à l'ADMR de Mouthiers au local

5, place de l'abbé Joy à Mouthiers et sous les halles de Vœuil Et Giget de 9 heures à 11 heures.

Les responsables de l'ADMR remercient par avance les sympathisants de leur geste de soutien et de solidarité.

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise **du 17 janvier au 16 avril** une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement et de l'habitat, la seconde aborde

les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc...
Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.
Un enquêteur de l'**INSEE** chargé de les interroger prendra contact

avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réservez.

LES S.C.M. à 70 ans

En février 1941, sous l'occupation allemande, voyait le jour la section football du SC Mouthiers, c'était certainement l'occasion de se détendre un peu dans cette période noire de notre histoire.

Mais peu de temps après sa création, il a été mis en sommeil puis relancé après la guerre, sans interruption par la suite.

Pour fêter cet événement, une grande manifestation est organisée le samedi 28 mai 2011.

Déroulement de la journée :

11 h : inauguration officielle du nouveau club house (apéritif)

12 h : restauration rapide (sandwichs, frites, boissons ...)

13 h : accueil des joueurs - mise en place des équipes

14 h : début des rencontres sur moitiés de terrain

MATCHS OUVERTS A TOUS LES JOUEURS AYANT JOUÉ AU SCM



16 h : rencontres entre jeunes de l'école de foot du club

17 h 30 : matchs sur grand terrain :

ÉQUIPE A 1996 / ÉQUIPE A 2000

FOOT LOISIR / AMIS DU SCM

ÉQUIPE A 2006 / ÉQUIPE A 2011

19 h : apéritif offert par le Club

20 h 30 : dîner et animation salle Gilles Ploquin.

Réservation pour repas du soir : 15 € par personne
Polo « 70 ans SCM » : 10 € (tailles S, M, L, XL)

Règlement par chèque à l'ordre du SCM Football avant le 30 avril 2011 à adresser à Annie Lasnier 1, rue du Four 16440-ROULLET SAINT ESTEPHE

Personnes à contacter :

-Pierre DESVAGES 05 45 67 82 16 ou 06 08 48 72 16 ou 05 45 38 38 84 (magasin)

-Richard BORREDON 05 45 97 90 43 ou 06 27 28 34 17

-Didier CHARRIER 05 45 67 84 97 ou 06 88 11 52 57

Merci d'avance et dès à présent, retenez votre journée pour venir souffler avec nous ces 70 bougies.

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

				SERS	Place du Champ de Foire
20 mars	M.Claude et Brigitte 06 70 30 68 06 06 21 73 92 51 Michel	13 h 30	Sentier de la Préhistoire	VAUX ROUILLAC	Mairie de VAUX ROUILLAC
27 mars	06 84 85 45 42 Dominique Et Michel 06 72 89 92 82 06 84 85 45 42	9 h	MOUTHIERS Parcours Du coeur		Place des Randonneurs
2 avril	Jeanine et Roger Béatrice et Guy 06 22 62 08 16 06 66 41 01 67	13 h 30	RIOUX-MARTIN	100m au-dessus De l'église	14h15 12
3 avril					



2 mars : rando 6 km sur Mouthiers (Sandra et Nadine 06 19 31 11 99 ou 05 45 67 83 88) départ 14 h place du champ de foire
16 mars : RV champ de foire Mouthiers à 14 h pour rando 8,5 km à Saint-Laurent de Belzagot « sentier des crêtes départ square Antoinette Dumas.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque municipale a maintenant deux numéros de téléphone : le 09.75.76.72.68. et, comme avant le 05.45.67.89.47.

Elle a aussi une adresse internet : bibliotheque-mouthiers-sur-boeme@orange.fr

HORAIRES

Lundi de 14 h à 17 h 30
Mercredi de 14 h à 17 h 30

Jeudi de 14 h à 17 h 30

Samedi de 10 h à 12 h

Bibliothécaire : Monsieur **Francis DUBALANS**



ÉTAT CIVIL

MARIAGE

5 février : Luc MARTIN et Catherine MARÉCHAL
« les Gagniers »

DÉCÈS

27 janvier : Juliette JOBIT née COMPAIN
maison de retraite

27 janvier : Louis MARTIN maison de retraite

27 janvier : Josette MANANT née CRÉTIEN
rue de la Boëme

4 février : François RYBACZYK rue de la Bussière

SUR VOTRE AGENDA

MARS

13 : repas FNACA salle Gilles Ploquin

19 : Loto ADMR salle Gilles Ploquin 20 h 30

19 : commémoration

20 : concours de belote foot salle Gilles Ploquin 14 h

20 : ouverture de la pêche dans les étangs communaux

26 : carnaval

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.

Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : ABC L'IMPRIMERIE

Le prochain
bulletin

Sera le N° 307 Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 mars.
Les activités prévues jusqu'au 15 mai pourront y être annoncées.

CRÈCHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



On ne traîne pas les pieds pour assister à l'AG. de Sentiers de Boëme



On pourrait en faire un monument, de l'A.G. de Boëme Patrimoine



On pourrait faire entrer la BD “Le chineur” au musée. D'ailleurs ils l'ont fait

(Photos Alain PORTE)